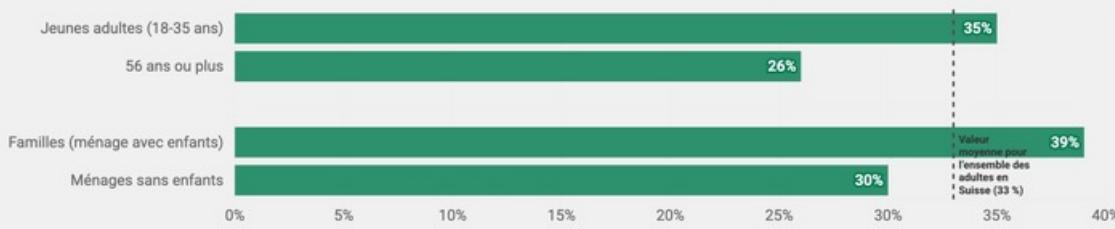


15.01.2026 - 00:30 Uhr

## Communiqué de presse : Plus d'un tiers de la population suisse ressent le creux de janvier

### Le creux de janvier touche surtout les jeunes et les familles

Nombre d'adultes en Suisse qui voient leur situation financière se détériorer en janvier



### Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur les finances en janvier

### Plus d'un tiers de la population suisse ressent le creux de janvier

**Le creux de janvier est bien plus qu'un mythe. En Suisse, plus d'un tiers des adultes ressentent une détérioration de leur situation financière en début d'année par rapport aux autres mois.** C'est ce qu'indique une enquête représentative de Comparis. 35 % des personnes interrogées dépensent moins d'argent en janvier que d'habitude. Ce ne sont généralement pas les cadeaux de Noël coûteux qui sont responsables du creux de janvier, mais les factures élevées qui arrivent au début de l'année. « Le portefeuille s'amincit et les finances personnelles deviennent une préoccupation majeure, tout comme les bonnes résolutions. En conséquence, beaucoup réduisent leurs dépenses en janvier. Toutefois, cette tendance n'est souvent pas durable », déclare Michael Kuhn, expert Argent Comparis.

Zurich, le 15 janvier 2026 – Après les fêtes vient le contrecoup financier – du moins pour un tiers de la population adulte. Une enquête représentative de Comparis révèle que 33 % des adultes en Suisse voient leur situation financière se détériorer en janvier.

### Les jeunes et les familles sont particulièrement touchés par le creux de janvier

Les jeunes adultes (18–35 ans) sont particulièrement touchés avec 35 %, contre 26 % dans la tranche d'âge des 56 ans et plus. Les familles ont également beaucoup plus souvent des difficultés financières en début d'année : 39 % des ménages avec enfants ont signalé une détérioration de leurs finances, contre 30 % dans les ménages sans enfants.

Le niveau de formation se reflète également dans le creux de janvier : 37 % des personnes peu ou moyennement qualifiées ont déclaré que leur situation financière s'était détériorée, contre 27 % des personnes hautement qualifiées. Ainsi, 43 % des personnes dont le revenu est inférieur ou égal à 4000 francs ont indiqué une détérioration, contre 26 % de celles dont le revenu est supérieur à 8000 francs.

### Plus d'un tiers se serrent la ceinture en janvier

De nombreuses personnes interrogées se serrent la ceinture plus que d'habitude en janvier. 35 % réduisent leurs dépenses en janvier. Ce comportement est plus prononcé dans les groupes d'âge plus jeunes : 38 % des 18–35 ans et 39 % des 36–55 ans dépensent moins, contre seulement 27 % des plus de 56 ans.

« À la fin de l'année, de nombreuses factures arrivent et doivent être payées, sans compter les dépenses liées aux fêtes de fin d'année. Le portefeuille se retrécit et les finances personnelles deviennent une préoccupation majeure, tout comme les bonnes résolutions. En conséquence, beaucoup réduisent leurs dépenses en janvier », déclare Michael Kuhn, expert Argent Comparis. « Toutefois, cette tendance n'est souvent pas durable. Il serait plus judicieux d'établir un budget annuel comprenant les revenus, les coûts fixes et les dépenses variables, ainsi qu'un montant mensuel défini pour épargner ou mettre de côté, et de s'y tenir au quotidien. Ainsi, la vague de factures de fin et de début d'année n'a plus de quoi effrayer. »

## **Factures importantes et primes d'assurance à l'origine du creux de janvier**

Ce ne sont généralement pas les dépenses pour les cadeaux de Noël dépassent les moyens financiers qui sont responsables du creux de janvier. Ce sont plutôt les factures élevées en début d'année qui suscitent des inquiétudes. « Au début de l'année, les factures s'accumulent dans la boîte aux lettres, beaucoup ayant déjà été émises en décembre. C'est le cas, par exemple, de l'impôt sur les véhicules à moteur, des abonnements aux transports publics et de fitness, ainsi que des assurances telles que l'assurance inventaire ménage et responsabilité civile privée, l'assurance bâtiment, l'assurance vie, l'assurance complémentaire et l'assurance de base. À cela s'ajoutent les premières invitations à effectuer des versements dans le pilier 3a », déclare Michael Kuhn.

Les personnes interrogées ayant connu des difficultés financières en janvier ont également cité beaucoup plus souvent les primes d'assurance attendues que les cadeaux de Noël. Ce facteur a été indiqué beaucoup plus fréquemment en Suisse italienne. Parmi les groupes de revenus, les personnes interrogées dont le revenu brut du ménage est compris entre 4000 et 8000 francs sont nettement plus souvent affectées par les primes d'assurance comme principal facteur que celles dont le revenu est inférieur à 4000 francs. « Les bas revenus bénéficient d'un allègement de la part de l'État, par exemple sous la forme d'une réduction des primes ou d'une aide sociale. La classe moyenne, en revanche, doit supporter elle-même la hausse des coûts, par exemple pour les primes d'assurance maladie », explique l'expert Comparis.

### **Le paiement anticipé est intéressant pour les personnes qui n'ont pas de problèmes financiers en janvier**

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées (56 %) ont déclaré que leur situation financière était restée inchangée en janvier. Parmi les plus de 56 ans, ils étaient même 70 % dans cette situation, contre 47 % dans la tranche d'âge des 18-35 ans. 61 % des personnes hautement qualifiées ont estimé que leur situation financière était inchangée, contre 51 % des personnes peu ou moyennement qualifiées.

Pour les personnes qui ne sont pas en difficulté financière en janvier, Michael Kuhn, expert Argent Comparis, conseille de profiter de l'occasion et de bénéficier de réductions, par exemple en versant les primes d'assurance maladie pour toute l'année, en versant la totalité de l'impôt ou le montant du pilier 3a prévu pour 2026. « Si vous avez suffisamment de réserves, le paiement anticipé vous permet souvent d'obtenir un meilleur rendement que si l'argent reste simplement sur votre compte », explique Michael Kuhn.

Selon Michael Kuhn, un versement dans le pilier 3a dès le mois de janvier est le plus avantageux. Cela permet de faire fructifier son argent tout au long de l'année et de bénéficier d'avantages fiscaux. Cette année, il est possible pour la première fois d'effectuer un versement supplémentaire dans le pilier 3a pour l'année 2025, à condition que le montant maximal n'ait pas été versé. Selon le canton, un paiement anticipé de l'impôt peut générer un faible intérêt rémunératoire. Enfin, en payant d'avance les primes d'assurance maladie pour toute l'année, les personnes assurées peuvent économiser au maximum environ 2 %.

### **Méthode**

*Enquête représentative réalisée en décembre 2025 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1049 personnes adultes issues de toutes les régions de Suisse.*

### **Pour plus d'informations:**

Michael Kuhn  
Expert Consumer Finance  
Téléphone: 044 360 53 91  
Courriel: [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
comparis.ch

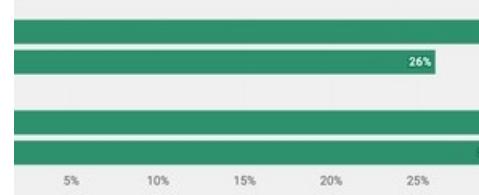
### **À propos de comparis.ch**

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

## Medieninhalte

### touche surtout les jeunes et les familles

qui voient leur situation financière se détériorer en janvier



Institut de sondage et d'études de marché InnoFact (1049 personnes interrogées, décembre 2025).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100937789> abgerufen werden.